

Avis de constitution

SOCIETE « CARRE D'AS DIX HOLDING » en abrégé « CA10 HOLDING »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON
QUARTIER SIPHO PRES DU 12e ARDT LOT 2255 ILOT 197
SECTION MT PARCELLE 158, Lot 2255, Ilot 197

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARRE D'AS DIX HOLDING » en
abrégé « CA10 HOLDING »

Objet : LA PRISE DE PARTICIPATION;

CONSEIL;

GESTION;

ET FORMATION;

La prise de participation se fera sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés ivoiriennes ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le

favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions légales et réglementaires la régissant.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON QUARTIER SIPHO PRES DU 12e ARDT LOT 2255 ILOT 197 SECTION MT PARCELLE 158, Lot 2255, Ilot 197

Dirigeant(s) Mme AW FATIMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08667 du 25/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51778/GTCA/RC/2025 du 25/08/2025

